Guide pratique de déclarations et contrôle qualité des équipements de diagnostic à rayonnement ionisant

Formation TSIBH
Session 2008

KARANIEC Jean - Sébastien

Elaboration d' un guide

C.H.R.U. de LILLE Administration générale Département des ressources physiques Ingénieur biomédical des équipements biomédicaux	CHECKLIST 1 – SENSITOMETRIE MACHINES A DEVELOPPER (HEBDOMADAIRE) CONTROLE QUALITE INTERNE EN RADIODIAGNOSTIC	Procédure 5 V : 01 Date : 02/05/08 Page 03 sur 02

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
NOM : Fonction : Visa :	NOM : Fonction : Visa :	NOM : Fonction : Visa :

Ce document réalise octroi lieu à la vérification des contrôles internes à caractère obligatoire et détaillés le reste ci-dessous. Voici donc les démarches à contrôler dans l' ordre indiqué.

Etablissement :	Service(UF)/Lieu
Identification salle RX	**Identification générateur RX**
Marque :	Marque :
Modèle/Type :	Modèle/Désignation :
Date de mise en service :	Type
Numéro de série :	Numéro de série :
Numéro d' inventaire :	Numéro d' inventaire :
Identification Machine(s) à développer	**Identification films**
Marque :	
Modèle/Type :	Marque :
Date de mise en service :	
Numéro de série :	Modèle/Type :
Numéro d' inventaire :	
Identification du dispositif de production d' images	**Identification des tubes amplificateurs de luminance (selon le type d' installation)**
Marque :	Marque :
Modèle/Type :	Modèle/Type :
Date de mise en service :	Date de mise en service :
Numéro de série :	Numéro de série :
Numéro d' inventaire :	Numéro d' inventaire :

Contrôle interne hebdomadaire de la sensitometrie pour les machines a développer

	P*	N.P*	C*	N.C*	N.A*
1. La valeur DO1 mesurée est elle inférieure à 0.30 ?					
2. La variation de DO2 mesurée ne doit pas dépasser 0.20 par rapport aux conditions de référence de l' exploitant ?					
3. La variation du facteur de contraste DO1-DO2 ne doit pas dépasser 0.20 par rapport aux conditions de référence de l' exploitant ?					

Choix des prestataires de service pour le contrôle qualité des appareils de diagnostic à rayonnement ionisant

Appareils	Contrôle interne	Contrôle externe
Mammographie numérique	Au choix : o Service biomédical CH o Prestataire externe	Société Agréé par l' AFSSAPS
Mammographie analogique	Au choix : o Service biomédical CH o Prestataire externe	Société Agréé par l' AFSSAPS
Ostéodensitométrie	Au choix : o Service biomédical CH o Prestataire externe	Société Agréé par l' AFSSAPS
Scanographie	Au choix : o Service biomédical CH o Prestataire externe	Pas encore de société agréée par l' AFSSAPS

Pourquoi ? COMPRÉHENSION DIFFICILE DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
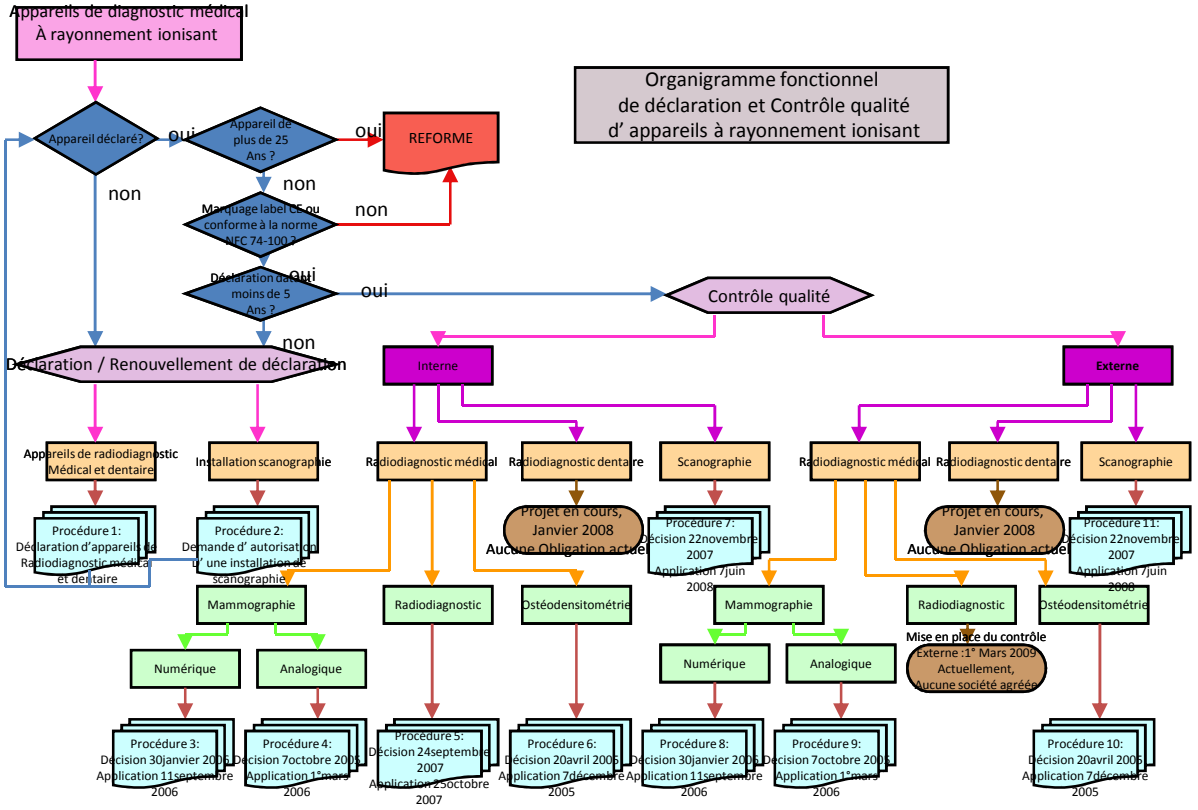
Pour qui ? LES INTERVENANTS EXTERNES, LES HOSPITALIERS (SERVICES BIOMÉDICAUX ET D'IMAGERIE)